

1) Présentation de la classe

Effectif : 28 élèves

Répartition : 15 filles - 13 garçons

Constat en ce début d'année : La rentrée s'est bien passée. C'est une classe au premier abord très sympathique, participative et qui se met vite au travail. Cependant, le niveau semble un peu faible au regard des évaluations diagnostiques de début d'année mais la classe travaille dans de bonnes conditions et devrait rapidement progresser. Nous mettons tranquillement en place les méthodes de travail.

Les maitresses : Mme Gandrille - le mardi, le jeudi et un mercredi sur 2
Mme Vogt – le lundi, le vendredi et un mercredi sur 2

Mme Gandrille assure cette année les fonctions de maître-formateur et est déchargée de classe pour assurer sa mission de formation. La classe accueillera tout au long de l'année différents professeurs stagiaires en formation pour des stages essentiellement d'observation cependant ces professeurs pourront être amenés à prendre en charge des séances que nous aurons préalablement préparées.

2) Généralités sur le fonctionnement de l'école

Horaires école : Accueil : 8h20 – classe 8h30 -11h30 (le mercredi matin également !)
Accueil : 13h20 – classe 13h30 – 15h45

Accueil gratuit : 15h45 – 16h30
Etudes : 15h45 – 18h
Centre de Loisirs : 16h30 – 19h

Accueil gratuit : Cet accueil est mis en place par la municipalité et est assuré par les animateurs des centres de loisirs. Les animateurs viennent chercher les enfants à 15h45 en classe. Selon le temps, les enfants se voient proposer des jeux extérieurs ou restent dans les classes pour faire des activités calmes et ludiques (jeux de société, lecture...) jusqu'à la sortie de 16h30 qui s'effectue au portail de l'école. Les parents ne rentrent pas dans l'école sur ce temps d'accueil.

Si vous avez inscrit votre enfant à l'accueil gratuit, vous ne pourrez pas le récupérer avant 16h30.

Pour inscrire ou désinscrire votre enfant à l'accueil gratuit vous devrez vous rendre en mairie ou utiliser le site internet de la ville et ouvrir votre « compte famille ». La rubrique « réservation/annulation » vous permet d'inscrire ou de décommander la restauration scolaire, l'accueil gratuit, les centres de loisirs (attention : délai de 24h).

Etudes : Une étude surveillée encadrée par des enseignants est en place tous les jours (sauf le mercredi). Le goûter (compris dans le tarif de l'étude) est pris de 15h45 à 16h20 dans la salle de restauration, une récréation de 16h20 à 17h00 et le travail en classe de 17h à 18h.

Pour les inscriptions, il faut s'adresser en mairie. Attention, il s'agit d'une étude surveillée (le maître d'étude surveille que les enfants font leurs devoirs).

Règlement d'école : Il sera réactualisé et voté lors du premier conseil d'école en octobre. Il vous sera ensuite transmis pour signature.

Absences : Toute absence doit être justifiée par un mot dans le cahier de liaison ou par un certificat médical pour une absence prolongée. Si l'absence est prévue, merci de prévenir en téléphonant à l'école ou en mettant un mot dans le cahier de liaison.

Chaque élève absent à la responsabilité de rattraper son travail.

Sport : C'est une discipline obligatoire. Si contre-indication, merci de fournir une dispense de sport.

Récréation : Les cartes, grosses billes, téléphones portables, l'argent...ne sont pas autorisés dans l'enceinte de l'école. Il est fortement déconseillé de porter de gros bijoux (comme les grosses boucles d'oreilles pour les filles, c'est une question de sécurité).

La collation ne se pratique pas dans l'enceinte de l'école.

Les bonbons, boissons sucrées et gazeuses sont interdits.

Aide Personnalisée : Les élèves sont pris en charge par groupe de 6 élèves maximum pendant 30 minutes le midi. Les élèves sont repérés par les enseignants d'après le travail fait en classe, les évaluations diagnostiques et le livret de compétences. L'aide pourra être ponctuelle ou sur l'année selon les besoins des enfants. L'aide personnalisée n'a pas de caractère obligatoire.

Au regard des évaluations de début d'année en lecture, Mme Vogt propose un travail sur la fluence de lecture pour des groupes de 4 élèves.

Mme Gandrille propose sur ce temps un projet « les petits reporters ». Par groupe de 6 élèves par période, les élèves pris en charge auront pour mission la rédaction d'articles sur des sujets de leurs choix liés à la vie de la classe, de l'école. Les articles seront ensuite publiés sur notre blog de classe.

3) **Le programme du CM2**

Projet de l'année – projet qui lie Les JO, l'opéra et la mythologie :

Toute l'école participe au projet JO. Les élèves de chaque niveau seront amenés à participer à trois grandes épreuves tout au long de l'année : une épreuve artistique, une épreuve scolaire et une épreuve sportive.

Vous serez invités à participer à notre cérémonie d'ouverture au mois de décembre durant laquelle vous pourrez admirer le défilé de nos équipes. La date reste à confirmer.

Littérature : L'objectif est de faire lire les élèves le plus possible en privilégiant la lecture plaisir.

3 malles de livres seront empruntées à la médiathèque au cours de l'année : une malle sur le sport actuellement en place en classe, une sur les contes du monde, une sur la mythologie.

Pour chaque malle de livres, les élèves auront un contrat de littérature à respecter.

Ils auront 3 exposés de lecture à faire dans l'année (un par trimestre) : un exposé sur la malle sport, un exposé sur la malle mythologie et un exposé libre au choix. Le premier exposé est à faire avant la fin novembre. Les élèves lisent le livre qu'ils ont choisi parmi ceux de la malle et s'inscrivent sur une fiche en classe pour en faire l'exposé devant la classe.

Depuis le début d'année nous offrons en lecture chaque jour un épisode du feuilleton d'Hermès.

Vers le mois de mars, nous aborderons une œuvre suivie « Orphée l'enchanteur ». Une contribution pourra vous être demandée pour l'achat du livre.

Lecture : la lecture est travaillée sous forme de 4 ateliers tournants sur la semaine :

- un atelier littérature : l'élève s'est constituée une box et lit ses livres sur le temps d'atelier ou complète son carnet de littérature.

- un atelier compréhension : l'élève répond à des questions ou jeux de compréhension liés au texte.

- un atelier de fluence : l'élève a préparé en lecture à voix haute son texte à la maison durant toute la semaine précédente. Il utilise un « chuchoteur » lors de l'atelier et passe ensuite en lecture auprès de la maîtresse. Un suivi personnalisé de chaque enfant est ainsi effectué.

- un atelier de stratégie : une stratégie de lecture est enseignée chaque semaine pour aider les élèves à mieux comprendre les textes lus. Ils travaillent ensuite sur des fiches d'exercices pour appliquer les stratégies enseignées.

Chaque élève passe par tous les ateliers proposés en une semaine.

Un travail systématique et rituel est organisé également en lecture inférence pour apprendre aux élèves à comprendre ce qui n'est pas écrit.

Tous les soirs, votre enfant à son texte de lecture à lire à la maison, une fois silencieusement et une fois à voix haute. Les textes changent chaque semaine. Il est très important que ce travail soit effectué pour que des progrès puissent être réalisés.

Etude de la langue : conjugaison, grammaire, orthographe, vocabulaire

Ces domaines sont travaillés de manière transversale ou en séances spécifiques et complémentaires. Des exercices ciblés sont alors réalisés à l'aide du manuel « Caribou » qui nous permet d'aborder les notions de manière plus classique.

Production d'écrit : Deux fois par semaine, les élèves écrivent dans leur cahier de l'écrivain sur des thèmes définis avec des contraintes d'écriture.

Des projets de rédaction plus importants seront menés tout au long de l'année. Vous pourrez lire le premier projet « se présenter » sur le blog de la classe très prochainement.

Cette discipline est également travaillée quotidiennement sous la forme des réponses aux différentes questions des exercices, lors de la construction des résumés de leçons.

Un travail sur la copie est également mené avec notre carte de « champion de copie ». Une copie chronométrée est en place tous les jours en lien avec notre feuilleton d'Hermès.

Mathématiques :

- Numération : travail sur les grands nombres (jusqu'au milliard) sous forme de rituel tout au long de l'année + Les fractions, les nombres décimaux, la proportionnalité
- Calcul : maîtrise des quatre opérations avec les nombres entiers et décimaux.
- Problème : apprentissage d'une méthodologie de résolution de problème et pratique de cette méthode. Résolution de problèmes portant sur des énoncés simples, puis plus complexes faisant intervenir les nombres, les fractions, les mesures....
- Géométrie : vocabulaire spécifique, codage lié à la géométrie, polygone, solide, programme de construction + utilisation des instruments (équerre, compas)
- Mesure : lecture de l'heure, tableau de mesure et de conversion (cm, g, l)... aire + périmètre + volume

Au fur et à mesure de l'année, le travail en mathématiques sera organisé sous forme d'ateliers, avec contrat de travail mais en libre gestion par les élèves.

Histoire :

Nous continuerons cette discipline en reprenant la chronologie de l'histoire de France où elle s'était arrêtée l'année dernière, c'est-à-dire : des Lumières jusqu'à l'époque contemporaine (aussi loin qu'on le pourra !). Tout ceci en relation avec l'histoire des arts.

Géographie :

Nous aborderons l'espace mondial et la place de la France dans le monde.

En lien avec notre projet sur les JO, les élèves auront à réaliser toutes les semaines une carte-exposé d'un pays.

Instruction Civique et Morale :

Travaillé au quotidien, les règles de vie en collectivité permettent de comprendre les notions essentielles telles que le respect, l'entraide et l'écoute (qui est notre devise de classe).

La sécurité routière n'est plus prise en charge par la police municipale de Pontault. Nous travaillerons la partie théorique mais pour la partie pratique nous sommes pour le moment sans solution.

Nous organiserons avec Mme Nogueira une session de deux-trois jours spécialement consacrée à « Apprendre à porter secours ». Nous mettrons en place des ateliers théoriques et des situations pratiques. Si vous êtes habilités à pouvoir nous aider sur ce thème, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Les règles d'organisation de la vie publique et de la démocratie, les symboles de la République Française, l'Union Européenne et la francophonie sont également au programme.

Sciences :

Les notions abordées cette année concernent l'astronomie, les séismes, les volcans, l'électricité, l'énergie.

Les élèves passeront cette année le premier niveau du B2I (brevet informatique et internet).

Ils seront invités autant que possible à se servir de l'ordinateur pour y faire vivre le blog en y rédigeant des articles sur la vie de la classe, pour y recopier au propre les productions d'écrits...

L'anglais :

Amener les élèves au niveau A1 – communiquer de façon simple, poser des questions simples sur des sujets familiers et y répondre, lire et comprendre des textes simples)

Travail sur la civilisation, beaucoup d'écoute et apprentissage de vocabulaire.

EPS :

Plusieurs cycles sportifs sont prévus tout au long de l'année :

- Cycle piscine (jusqu'à début décembre)
- Course de durée (deux à trois fois au cours de l'année)
- Athlétisme : lancer, course de relais, course de vitesse
- Pétéca (sport brésilien)
- Acrocirque
- Hand ball
- Jeux traditionnels
- Double dutch

Le module de piscine consiste à passer les tests de natation nécessaires à la constitution du dossier d'entrée en 6^{ème} encadré par les maitres-nageurs du Nautil et Mme Vogt.

La classe participera au scolaricross en mai, aux rencontres de hand dans le cadre de la liaison cm2-6^{ème}.
Toute l'école participe également au projet sur les JO

Musique :

Travail autour des hymnes (lien JO)

Travail sur l'écoute d'airs d'Opéra

Chant et mise en scène de l'opéra « Orphée au animaux » - trois compositeurs pour une école.

Arts visuels :

Travail en relation avec les projets de l'année : JO + mythologie

Travail en relation avec la géométrie afin d'aborder cette discipline d'un point de vue plus ludique.

4) L'emploi du temps

Les disciplines sont réparties dans la semaine entre Mme Vogt et moi-même afin de satisfaire aux exigences des programmes de l'éducation nationale. Nous partageons toutes les activités rituelles afin d'assurer une continuité des apprentissages.

L'emploi du temps, sera amené à changer plusieurs fois en cours d'année selon les créneaux d'EPS prévus.

5) Organisation de la classe

Tout est mis en place dès le début et tout au long de l'année pour préparer au mieux les élèves au collège.

Notre premier objectif est de rendre les élèves le plus autonome possible. Nous les encourageons dans leur

prise d'initiative et les responsabilisons au maximum.

Nous sommes exigeantes sur le comportement à adopter en classe et dans l'école. La notion de respect est primordiale : respect de l'adulte comme de son camarade, respect de son travail et de celui des autres, respect du matériel. Nous serons très vigilantes sur ces points.

Le matériel des élèves : voir la note sur le matériel des élèves sur le blog dans la rubrique « le coin des parents »

Un gros travail de méthodologie sur la présentation et le soin des feuilles, sur le rangement du classeur afin de gagner par la suite en organisation est mené. Les feuilles de leçon (en hist, géo, sciences) sont placées sous pochettes plastiques afin d'être conservées longtemps !

Merci d'être vigilant sur le manque des petits matériels comme les feutres velleda, colle ou pochettes plastiques et feuilles de classeur.

Le cahier de liaison et Vie scolaire:

Le petit cahier rouge est le cahier de liaison. C'est notre outil principal de correspondance. Merci de **signer chaque mot du cahier de liaison**. Nous insistons fortement sur ce point car votre signature est la seule preuve pour nous que vous ayez bien vu le mot. Sachez que votre enfant sera pénalisé d'une croix dans le carnet de vie scolaire si le cahier n'est pas signé.

Vous trouverez au dos du cahier de liaison ce qu'on appelle la « Vie Scolaire ».

Ce système de Vie Scolaire est calqué sur le cahier de correspondance du collège reprenant les items : matériel oublié, mot non signé, comportement perturbateur, travail non fait, bavardage... (voir la note explicative à la fin du cahier rouge).

Les devoirs à la maison :

Il y a des devoirs tous les jours. Les devoirs sont autant que possible donnés à l'avance afin que les élèves prennent l'habitude de s'organiser dans leur travail. Les devoirs sont expliqués en classe et notés au tableau comme suit :

<p><u>Pour mardi 14</u> Maths : fiche 6 Lecture : texte 2 Calcul : tables jusqu'à 6 Voc : revoir les mots du carnet</p>

Toute leçon donnée à apprendre à la maison a d'abord été expliquée, travaillée et réinvestie en classe lors d'exercices.

Chaque leçon d'histoire, géo, sciences est à revoir pour la semaine suivante.

La poésie est à apprendre progressivement et une récitation est évaluée par trimestre.

Les Tests de compétences sont toujours annoncés environ une semaine en avance. Les élèves sauront toujours ce qui leur sera demandé dans le test. De plus, en histoire, géographie et sciences, une liste de questions permet de réviser son contrôle.

Certains devoirs sont donnés plusieurs semaines en avance comme les poésies, la date de fin de lecture du livre à lire...

Dans le tableau de Vie Scolaire existe la colonne « travail non fait/baclé ». Une croix dans cette case vous avertira du travail qui n'aurait pas été réalisé.

Le cahier journal de la classe :

Un cahier journal de classe a été mis en place sur le même modèle que le cahier de texte du collège. Nous remplissons ce cahier dès qu'un élève sera absent et y noterons le travail fait en classe avec les photocopies. Ainsi, à leur retour en classe, les élèves prennent ce cahier et savent ce qu'ils doivent rattraper. Deux élèves

de service « responsable des absences » sont également là pour guider et expliquer aux élèves qui ont été absents ce qu'il faut faire.

Il y a également un agenda de la classe dans lequel sont notés les devoirs.

**Je ne m'occupe pas de faire rattraper le travail aux élèves qui auraient été absents.
Il est de la responsabilité de l'élève absent de rattraper son travail à son retour et de noter les devoirs à faire lui-même.**

Evaluation / Notation :

Le petit cahier jaune est le cahier de « contrôle de leçons ». Les contrôles de leçons sont annoncés. Il n'y a pas de contrôle surprise. L'élève est interrogé sur la leçon qu'il devait apprendre en devoir. Chaque petit contrôle est noté sur 10. Un élève qui obtiendrait une note inférieure à 6 sur 10 à son contrôle aura sa leçon à recopier, ce qui lui permettra de l'apprendre un peu plus encore.

Les évaluations pour le livret prendront la forme de tests courts portant sur UNE seule compétence à la fois. Les résultats à ces tests seront donnés selon le code suivant :

	la compétence est acquise
X	la compétence n'est pas acquise

L'élève qui n'aurait pas validé son test a la possibilité de le repasser tout au long de l'année. Il doit alors retravailler sa leçon, demander des explications si nécessaire et s'inscrire dans notre coin « je repasse mon test » quand il est prêt à le repasser.

Les élèves bénéficieront dans toutes les matières de l'Evaluation Par Contrat de Confiance (EPCC). Ils seront toujours avertis du contenu du contrôle. En français et en maths, les tests reprendront les exercices qui auront été faits et corrigés à l'oral, sur l'ardoise et à l'écrit. Pour l'histoire, la géo et les sciences, les élèves auront une liste de questions susceptibles de tomber au contrôle qu'ils auront à préparer.

Les livrets :

Le livret de compétences sera donné trois fois dans l'année (fin novembre, mi mars, mi juin). Pensez à faire des photocopies pour les éventuelles orientations collège hors secteur.

Ce livret sera rempli par votre enfant au fur et à mesure qu'il passera les tests de compétences. Il devra reporter la couleur ou la croix obtenue à son test dans la case correspondante. Ce travail sera fait en classe. L'élève est alors acteur de ses apprentissages et est conscient de ses progrès, de ce qu'il a acquis et de ce qui lui reste à acquérir.

Pour mieux comprendre le livret :

	la compétence est acquise
X	la compétence n'est pas acquise
X	Le test a été repassé et la compétence a été validée.

- Les cases numérotées 1 – 2 – 3 – 4 – 5 correspondent aux compétences évaluées une fois par période.
- Les cases numérotées 1 – 2 – 3 correspondent aux compétences évaluées une fois par trimestre.
- La case grisée (en fin d'année) signifie que la compétence a été travaillée mais non évaluée.

Ce livret de suivi est un outil de travail et restera finalement accessible toute l'année. Vous pourrez ainsi suivre tout au long de l'année l'évolution de votre enfant. Une fois par trimestre, une feuille « observations et conseils » sera remplie et apportera des appréciations sur le travail et le comportement de l'élève. Cette feuille sera à signer.

Le blog :

Le blog est une fenêtre sur la classe. Tout au long de l'année, il s'enrichira d'albums photos de nos activités, d'articles rédigés par les élèves sur nos sorties, de notre actualité de classe....Vous y trouverez également une rubrique « Le coin des parents » regroupant des informations diverses et administratives.

Parents et enfants peuvent y laisser des commentaires. Je vous précise que ce que vous écrirez sera visible par tous, donc pas de demande personnelle s'il vous plait. Préférez le cahier de liaison.

Les sorties :

Plusieurs sorties en lien avec notre projet sont en attente à cause du plan vigipirate, notamment une visite à l'Opéra de Paris.

Au moins 2 sorties au collège pour la liaison cm2-6^{ème} sont prévues ainsi qu'un tournoi de hand au gymnase Boisramé.

La classe participera au scolaricross au parc de la mairie en mai ainsi qu'aux rencontres musicales organisées aux Passerelles.

Nous avons fait des demandes pour quelques spectacles aux Passerelles et attendons nos confirmations.

En lien avec notre projet JO, nous assisterons une après-midi à l'événement Saphir Cup, événement sur Pontault de danse sportive.

En fin d'année, nous visiterons le musée de la Grande Guerre à Meaux.

Shoot for the stars :

Le « Shoot for the stars » consiste à valoriser les élèves et récompenser les bons comportements et attitudes d'entraide . Les élèves, avec notre accord, ont défini une liste de récompenses/privilèges qu'ils souhaiteraient obtenir en classe. Pour obtenir ce privilège, les élèves doivent agir le plus souvent collectivement afin de collecter des « étoiles ». Dès que l'objectif d'étoiles est atteint, le privilège est réalisé et un autre privilège est défini avec la classe.

6) Le rôle des parents

Avec votre enfant :

Soutenir et encourager votre enfant car l'année va être chargée. S'intéresser à leur travail, les questionner. Encourager leur investissement, leurs efforts. Féliciter leurs progrès (même le plus minime, même si le résultat n'est pas celui qu'on attendait).

Comment l'aider au mieux à la maison : lui donner un cadre, une sorte de rituel d'après la classe. Le laisser faire ses devoirs **seul dans un endroit calme en un temps donné**, l'aider s'il le demande mais ne pas faire à sa place. Ce qui est important c'est que le travail soit fait. Si vous constatez que le travail est erroné et que vous avez passé suffisamment de temps sur les devoirs, laissez-le en l'état. Tout sera ensuite corrigé et ré-expliqué en classe le lendemain. Cependant, n'hésitez pas à vérifier que le travail soit fait et les leçons sues (ce sont peut être les plus grands de l'école mais ils ne sont pas encore si grands que ça !). Aider-le à prévoir son travail pour les devoirs donnés à la semaine.

Le temps passé à faire les devoirs ne doit pas dépasser 45 minutes. Si ce délai est dépassé et que tout le monde est fatigué par les devoirs, arrêtez !

Avec l'enseignant :

Nous souhaitons travailler en coopération avec vous.

Nous nous rendrons disponible pour pouvoir vous recevoir dans les meilleurs délais dès que vous en émettrez le besoin.

Compte tenu de la contrainte imposée par le mi-temps ainsi que par l'accueil gratuit et l'étude, nous ne pourrons vous recevoir que sur rendez-vous :

- **Mme Gandrille** : les mardis et jeudis à 11h30, à 15h45 (possibilité à 18h également), le mercredi (un sur deux) à 11h30. Eventuellement le vendredi selon mon emploi du temps (**jamais le lundi**)
- **Mme Vogt** : les lundis et vendredis aux mêmes horaires.

Il nous arrivera de vous convier à des rencontres pour faire le point sur le travail et le comportement de votre enfant.

S'il nous arrivait de rencontrer des différends, venez nous voir rapidement pour qu'on puisse en discuter, mais surtout **ne mettez jamais votre enfant entre vous et nous.** Votre enfant a besoin d'avoir confiance en son professeur pour accepter les apprentissages.

De même, **ne pas contredire devant votre enfant une punition** qui aurait été donnée à faire et signer à la maison. Si vous n'êtes pas d'accord avec la punition donnée, nous en discuterons (sans votre enfant). Cependant, soyez conscients qu'une punition n'est jamais donnée sans raison et fait suite à une série d'avertissements dont les élèves concernés n'ont pas tenu compte.

7) Notes diverses

- Coopérative : un mot pour la coopérative vous sera bientôt donné, le montant est libre (celui affiché est à titre indicatif).
Cet argent nous permet d'acheter du matériel pour les projets de la classe, d'organiser des sorties...
- Fiche de renseignement : merci de prévenir rapidement s'il y a des changements à signaler (n° de téléphone...)
- Le rôle des parents d'élèves : toutes les informations sur leur blog <http://apecd.canalblog.com/>